



jeff morali <jfmorali75017@gmail.com>

Accusé de réception (référence M17260624019285) | Ecrire au Maire du 17e Arrondissement

Ville de Paris <no-reply@paris.fr>
À : JFMORALI75017@gmail.com

24 juin 2026 à 13:52

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre message (référence M17260624019285). Il fera l'objet d'un examen attentif par les services de la Ville de Paris.

Si vous vous êtes connecté.e avec votre compte Mon Paris, vous pouvez également suivre le traitement de votre message au sein de votre espace personnel.

Rappel de votre message :

Monsieur le Maire du 17^e arrondissement de Paris, Monsieur Geoffroy Boulard, Mesdames et Messieurs les adjoints délégués à la condition animale et aux espaces verts, Vous avez aujourd'hui l'opportunité de mettre en œuvre une mesure à la fois ambitieuse, pragmatique et profondément humaine. En autorisant un accès encadré des chiens aux espaces verts de la capitale, vous permettriez à Paris de rejoindre la majorité des grandes métropoles européennes qui ont déjà fait le choix de mieux concilier qualité de vie urbaine, bien-être animal et respect des usages de chacun. Une telle décision serait un signal fort adressé aux quelque 100 000 propriétaires de chiens parisiens, mais également aux millions de Français qui partagent leur quotidien avec un animal de compagnie et qui sont de plus en plus sensibles aux enjeux de la condition animale. Au delà de cette dimension sociétale, il s'agit avant tout d'une question de bon sens et d'humanité. Permettre aux chiens d'accéder aux pelouses, aux espaces ombragés et à la fraîcheur des parcs devient particulièrement important alors que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont contraints d'évoluer principalement sur un bitume dont la température peut atteindre des niveaux très élevés, avec des conséquences directes sur leur confort et leur santé. Dans le contexte climatique actuel, cette évolution apparaît plus nécessaire que jamais. Elle s'inscrirait pleinement dans la politique « Animaux en ville » développée ces dernières années par la Ville de Paris et constituerait une avancée concrète en faveur d'une ville plus inclusive, plus moderne et plus attentive au vivant. Par ailleurs, de nombreux collectifs citoyens se mobilisent sur cette question. Certains rassemblent déjà plus de 30 000 signataires, démontrant l'existence d'une attente réelle et largement partagée. Cette mobilisation mérite d'être entendue et peut trouver des réponses simples, équilibrées et respectueuses de l'ensemble des usagers des espaces publics. Nous ne demandons pas l'impossible, mais la mise en œuvre de mesures de bon sens, telles que : Permettre le partage de certains espaces verts entre les usagers et leurs chiens, dans le respect de chacun ; Créer de véritables espaces canins au sein des grands parcs parisiens, notamment au parc Martin Luther King : des zones suffisamment vastes, végétalisées et adaptées aux besoins des animaux ; Expérimenter des plages horaires dédiées, tôt le matin et en fin de journée ; Mettre en place un « permis de parc » ou une autorisation validée par un vétérinaire afin de garantir la sécurité et la bonne santé des animaux admis ; Renforcer les contrôles et les sanctions à l'encontre des propriétaires ne respectant pas les règles de propreté, afin que la responsabilité de quelques uns ne pénalise pas l'ensemble des maîtres respectueux des règles. Des dispositifs innovants existent déjà dans certaines collectivités (Saint Omer) et pourraient inspirer la Ville de Paris. Aménager de véritables parcs dédiés aux chiens, offrant de grands espaces engazonnés, des zones ombragées et des équipements adaptés permettant aux animaux de se détendre et de se dépenser dans des conditions optimales. Ces mesures permettraient de répondre de manière équilibrée aux attentes des propriétaires de chiens tout en préservant la qualité et la tranquillité des espaces verts pour tous. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, l'expression de ma considération distinguée. JeanFrancois Morali

Cordialement,

Ville de Paris

